

2017-3982  
2017-10-20

## **ECLIPSE 601 MICROBICIDE**

Biocide de forme solide pour usage commercial dans les puits de production de gaz et de pétrole, les systèmes de refroidissement à eau et les fluides pour le travail des métaux

### **COMMERCIAL**

**GARANTIE:** 2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL .... 84,5%  
(100 g d'ingrédient actif/bâton)

**NO. D'HOMOLOGATION 21281.04**

**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**



**DANGER - POISON**



**CORROSIF POUR LES  
YEUX ET LA PEAU**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**5 BÂTONS. LA VENTE DE BÂTONS INDIVIDUELS EST INTERDITE.**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION.**

**CONTENU NET: 590 G**

### **CHEMCO PRODUCTS INCORPORATED**

1349 Grand Oaks Drive  
Howell, MI 48843 USA

**TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES: 1-800-424-9300**

## **MODE D'EMPLOI**

L'EMBALLAGE INTÉRIEUR EST SOLUBLE DANS L'EAU.

### **Fluides pour le travail des métaux**

Doser à 0,6-1,2 kg pour 10 000 litres de volume du système. Libérer le produit directement dans le réservoir à un endroit convenable.

### **Applications en champs pétrolifères**

Utiliser 100 ppm d'ingrédient actif d'après le contenu en eau du système jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu. Dosage d'entretien: 10 à 25 ppm. Dans toutes les applications, libérer le produit dans le système dans les zones spécifiées ci-dessous:

**DANS TOUS LES CAS, ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU. PORTER DES GANTS DE PROTECTION.**

### **Puits de gaz**

Introduire dans le système de vannes de tête de puits, pour que le produit tombe dans la tubulure.

### **Puits de pétrole**

Faire tomber dans la tubulure lorsque les tiges de pompage sont relevées.

### **Réservoirs d'entreposage**

Libérer le produit par le trou d'échantillonnage.

### **Échangeurs de chaleur, tours de refroidissement, condenseurs, laveurs d'air**

Prénettoyer les systèmes très encrassés (par exemple avec du chlore). Des dosages «choc» de 100 ppm selon le contenu en eau du système peuvent être utilisés jusqu'à l'obtention du contrôle. Le dosage d'entretien est de 15 à 50 ppm. Libérer le produit directement dans le réservoir du système à un endroit convenable.

**DANS TOUS LES CAS, ÉVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU. PORTER DES GANTS DE PROTECTION.**

Chaque bâton contient 100 grammes d'ingrédient actif.

## **PRÉCAUTIONS**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Corrosif pour les yeux et la peau.

Mortel si ingéré.

## SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL.

Ne pas avaler.

Ne pas inhaler les poussières.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Éviter la contamination des aliments.

Porter des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler le produit.

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures lors du mélange et du chargement de ce produit, de même que pendant le nettoyage et les réparations.

Il peut se dégager du formaldéhyde lors de l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans des circonstances propices à l'atteinte, sur les lieux de travail, de concentrations de formaldéhyde dans l'air qui soient supérieures aux seuils d'exposition établis par les organismes compétents de santé et de sécurité au travail. Lorsque la concentration mesurée dépasse ces seuils, il est recommandé de porter un appareil de protection respiratoire approuvé par la NIOSH.

Se laver les mains avant de manger, boire, prendre de la gomme à mâcher, fumer ou utiliser les toilettes.

Retirer immédiatement tous les vêtements et l'équipement de protection si le pesticide entre en contact avec la peau par l'intermédiaire de vêtements imprégnés de produit ou lors d'un déversement. Se laver la peau à fond avant de revêtir des vêtements propres et l'équipement de protection nécessaire pour poursuivre le travail entamé.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes imprégnés du produit concentré ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Entreposer à l'écart :

- a) des oxydants
- b) de la chaleur et des sources d'inflammation
- c) des aliments et des contenants de produits alimentaires

Éviter tout contact avec les métaux.

### **Déversement**

Ballayer immédiatement et retirer, puis nettoyer la zone avec du détergent et de l'eau.

## **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres étendues d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'employer ce produit.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Bien rincer avec de l'eau. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **ÉLIMINATION**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Ce produit peut entraîner une sensibilisation ou une réaction allergique chez certains individus.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )